

Maître Elodie BORÉE

Avocat au Barreau d'ARGENTAN

18 rue des Vieilles Halles
61200 ARGENTAN
Tel : 02.14.95.00.07
cabinet@boree-avocat.fr

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER D'AIDE
JURIDICTIONNELLE**

x Carte d'identité

x Livret de famille (si enfants)

Extrait d'acte de naissance des enfants concernés et le vôtre, le tout datant de moins de trois mois (à fournir à réception de la décision d'aide juridictionnelle)

x Avis d'imposition ou de non imposition 2022 sur les revenus 2021

Déclaration des revenus pré-remplie sur les revenus 2021 ou avis de situation déclarative

x Justificatifs de ressources des Six derniers mois pour toute personne composant le foyer (bulletins de paie, CAF/MSA, Pôle Emploi, Indemnités journalières, pension, etc)

x Justificatif CAF / MSA (APL, Allocations Familiales, RSA)

x Justificatif de domicile récent (eau, électricité, gaz) ou attestation d'hébergement

x Déclaration sur l'honneur de patrimoine mobilier et immobilier

x Relevé de comptes bancaires laissant apparaître le solde de vos comptes + épargne

x Attestation sur l'honneur en l'absence d'épargne

x Convocation – Acte d'huissier

Timbre de plaidoirie (13 €) à régler au cabinet par chèque, espèces à réception de la facture

Autres :